Session ordinaire 2014-2015

RM/pk P.V. DEVDU 04

Commission du Développement durable

Procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2014

Ordre du jour :

1. Présentation du plan pluriannuel d'investissement du Ministère du Développement durable et des Infrastructures et échange de vues sur le budget de l'exercice 2015

2. Divers

*

Présents : M. Gilles Baum, M. Yves Cruchten, M. Georges Engel, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, Mme Martine Hansen (remplaçant Mme Sylvie Andrich-Duval), M. Aly Kaes, M. Henri Kox, M. Marc Lies, Mme Josée Lorsché, M. Roger Negri, M. Marco Schank, M. Justin Turpel, M. Serge Wilmes

M. François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

M. Gilbert Schmit, M. Tom Weisgerber, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

M. Luc Dhamen, M. Jean Leyder, de l'Administration des bâtiments publics

M. Roland Fox, de l'Administration des Ponts et Chaussées

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : Mme Josée Lorsché, Présidente de la Commission

*

1. Présentation du plan pluriannuel d'investissement du Ministère du Développement durable et des Infrastructures et échange de vues sur le budget de l'exercice 2015

Monsieur le Ministre présente le plan pluriannuel d'investissement du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, en se concentrant sur le volet relatif aux travaux publics.

De l'échange de vues subséquent à l'exposé des différentes mesures d'économies (voir pages 1 à 12 du document *PowerPoint* annexé au présent procès-verbal), il peut être retenu ce qui suit :

- Mesure n°230 : de l'avis d'un membre de la commission parlementaire, l'attribution de l'ensemble du marché à un seul fournisseur, par le biais d'une soumission commune, risque de défavoriser les entreprises luxembourgeoises et le marché pourrait donc être attribué à une firme étrangère. Dans le même contexte et afin de réduire les frais de chauffage des bâtiments étatiques, un autre membre de la Commission suggère l'établissement systématique de certificats de performance énergétique. L'Administration des bâtiments publics procède progressivement pour tous les immeubles étatiques, fréquentés par le public, dont la surface est supérieure à 500 m², à l'établissement de CPE selon une liste de priorités dont notamment la taille du bâtiment. Compte tenu de l'envergure du patrimoine concerné une liste de priorité en fonction de critères tels que la superficie et la fréquentation par le public a été dressée. A ce jour, 233 CPE ont été réalisés, 60 sont en commande et devraient être disponibles très prochainement. Les responsables de l'Administration informent en outre que le rassemblement des données nécessaires s'avère souvent difficile et retarde l'établissement des documents définitifs. Les CPE, une fois établis, sont envoyés aux responsables des bâtiments concernés et sont affichés de manière visible au public ;

- Mesure n°232 : un million d'euros d'économies sera réalisé chaque année en supprimant les annonces des appels d'offres dans la presse écrite. Monsieur le Ministre estime que les annonces dans la presse ne se justifient plus, étant donné que les entreprises disposent d'un portail des marchés publics et sont informées des appels d'offres par courriel. La modification d'un règlement grand-ducal sera nécessaire pour la mise en œuvre de la mesure en question ;

- Mesure n°233 : tout en mettant en avant la nécessité d'un dialogue social avec les représentants des secteurs concernés, plusieurs intervenants sont d'avis que la mesure de rationalisation des projets de construction ne doit pas aboutir à une diminution de la qualité. Suite à une question afférente, Monsieur le Ministre précise que l'estimation d'économies engendrées par cette mesure a été calculée sur base de l'expérience passée ;

  Mesure n°234 : l'idée d'un plafonnement des honoraires d'architectes avait déjà été développée par le gouvernement précédent, qui avait entamé des discussions avec l'OAI sur ce point. Monsieur le Ministre exprime le souhait de reprendre au plus vite des pourparlers en ce sens. Il donne à considérer qu'il faudra, d'une manière générale, veiller à décrire de manière très détaillée les différentes missions, ainsi qu'à préciser les modalités en cas d'imprévus ou de suppléments de travaux. En outre, des contrôles fréquents quant au respect des cahiers de charge et un suivi plus régulier des chantiers devront être institués.
  Si un membre de la commission parlementaire se déclare sceptique quant au potentiel d'économies qui pourront être réalisées par le biais de cette mesure, un autre intervenant craint quant à lui que la mise en place d'une prime pour économies réalisées n'aboutisse à une baisse générale de la qualité des constructions.
  De l'avis d'un membre de la Commission, il faudrait profiter de cette mesure pour développer de nouveaux concepts, moins techniques mais bénéficiant d'un potentiel d'efficacité énergétique plus important.

Un intervenant estime que cette mesure pourrait, à moyen terme, être étendue au secteur communal, qui pourrait ainsi bénéficier de l'expérience de l'Etat en la matière ;

- Mesure n°235 : la nouvelle formule se basera sur l'évolution des prix des matières premières au cours des douze derniers mois. Les prix pourront, bien entendu, évoluer dans les deux directions ;

- Mesure n°236 : la mesure est saluée par l'ensemble des intervenants, qui mettent en exergue l'importance de l'entretien préventif du patrimoine de l'Etat.

*

Monsieur le Ministre commente ensuite les objectifs prioritaires des investissements pluriannuels. De l'échange de vues subséquent à la présentation des projets du Fonds des routes (voir pages 13 à 22 du document *PowerPoint* annexé au présent procès-verbal), il peut être retenu ce qui suit :

- en ce qui concerne la mise à 2x3 voies de l'autoroute A3, un membre de la commission parlementaire insiste sur l'importance à accorder au tronçon incluant l'aire de repos de Berchem (direction France), eu égard à la dangerosité de cet endroit. Monsieur le Ministre informe par ailleurs que les responsables politiques français n'ont pas, à ce jour, pour intention de procéder au même type de travaux de leur côté de la frontière ;

- de l'avis d'un membre de la Commission, les travaux relatifs à l'échangeur de Burange devraient être finalisés avant que les centres de logistiques Eurohub et CFL-Multimodal ne soient complètement opérationnels. Si les responsables gouvernementaux sont d'avis que cet échangeur ne sera pas totalement achevé endéans ces délais, ils confirment cependant que toutes les dispositions nécessaires ont été prises afin de garantir un accès direct entre la N31 et le site logistique, évitant par là-même un afflux de trafic dans les localités avoisinantes ;

- une étude de mobilité est en cours de réalisation dans le contexte des projets logistiques. Les résultats de cette étude détermineront les différentes mesures à prendre, comme notamment l'éventuelle priorisation du CR161 et le réaménagement de la N13 ;

- le projet de construction de la nouvelle N3 sera subdivisé en plusieurs phases et réalisé en parallèle avec l'urbanisation du Ban de Gasperich et la viabilisation du quartier *Midfield*. Monsieur le Ministre confirme que le tronçon sud de la nouvelle N3 représente une priorité absolue pour le Gouvernement. Les études environnementales préalables à la réalisation de projet seront entamées dans les plus brefs délais ;

- en ce qui concerne le projet de couloir pour bus sur l'autoroute A4 entre Leudelange et Pontpierre, des études de faisabilité sont en cours, la réalisation étant prévue dans le cadre du réaménagement sécuritaire de l'échangeur Pontpierre ;

- le projet de construction d'un pôle multimodal en gare d'Ettelbruck fera l'objet d'une loi d'habilitation (voir doc. parl. n°6734). Monsieur le Ministre confirme que le projet est, dans les grandes lignes, identique au projet développé par le gouvernement précédent ;

- pour ce qui est des infrastructures aéroportuaires, Monsieur le Ministre donne à considérer que le projet figure actuellement au budget du Ministère du Développement durable et des Infrastructures. Le Ministère de la Défense entend faire passer cet investissement dans la participation du Luxembourg au financement de l'OTAN. En cas d'accord de l'OTAN, le projet sera donc ultérieurement affecté au budget de la Défense.

2. Divers

Les prochaines réunions auront lieu le lundi 3 novembre à 09h00 et le mercredi 5 novembre à 10h00.

Luxembourg, le 30 octobre 2014

La secrétaire,
Rachel Moris

La Présidente,
Josée Lorsché

Budget Nouvelle Génération

Objectifs prioritaires des investissements pluriannuels et mesures d'économies

23 octobre 2014

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département des travaux publics

1. Mesures d'économies

2. Objectifs prioritaires des investissements pluriannuels

Mesure n° 229
Optimisation de la consommation électrique des installations d’éclairage public

Négociations entre l'Etat et les fournisseurs d’énergie en vue d'une tarification plus avantageuse pour l’éclairage public.

2015	2016	2017	2018
0	50	50	50

Mesure n° 230
Bâtiments de l'Etat, frais de chauffage

Proposition de regrouper les diverses commandes de l'achat de mazout et de gaz pour tous les bâtiments étatiques y inclus établissements publics et services sous gestion séparée dans une soumission commune à l'instar de l'acquisition de l'électricité verte.

- Difficultés éventuelles :
  - Attribution de l'ensemble du marché à un seul et unique fournisseur
  - Prise en charge des dépenses par chaque utilisateur

2015	2016	2017	2018
0	200	200	200

Mesure n° 231
Standardisation de l'équipement mobilier

Proposition de regrouper l'acquisition du nouveau mobilier des différents ministères et administrations sous un seul et unique article budgétaire, de standardiser l'équipement de base et de définir des coûts maximaux pour l'aménagement de bureaux.

- Réduction du budget annuel de 6 millions EUR à 5 millions EUR pour le remplacement « courant » du mobilier et l'acquisition de nouveaux bureaux
- Définition du coût maximal pour les différents types de bureaux

2015	2016	2017	2018
1'000	1'000	1'000	1'000

Mesure n° 232
Suppression de la publication des appels d'offres dans la presse écrite

Proposition de supprimer les annonces des appels d'offres et de services dans la presse écrite étant donné que cette publication se fait parallèlement par le portail des marchés publics.

- Economies pour les différents services étatiques (Adm. des bâtiments publics, Adm. des ponts et chaussées, Fonds Belval, Fonds Kirchberg, Fonds Vieille Ville)

2015	2016	2017	2018
1'000	1'000	1'000	1'000

Mesure n° 233
Optimisation des projets de construction

Adaptation des cahiers de charges et des besoins d'exploitation en prenant une approche de cycle de vie des projets. Ces mesures amèneront à une réduction des investissements et du coût d'exploitation / de maintenance.

- Réorganisation de la Commission d'analyse critique (CAC) – analyse en détail des besoins du demandeur
- Standardisation des programmes pédagogiques, programmes de construction et des équipements
- Recherche de synergies pour l'utilisation de différentes surfaces
- Définition de surfaces maximales à respecter (p.ex. bureaux, salles de classe, etc.)
- Favoriser l'aménagement des bureaux « open-space »

=> Economies potentielles de 5 % du budget d'investissement à moyen et long terme

2015	2016	2017	2018
1'400	5'800	12'500	16'900

Mesure n° 234
Plafonnement des honoraires d'architectes et des bureaux d'études sur base d'un devis initial du coût de construction

Modification du contrat-type des honoraires de la maîtrise d'œuvre (description plus détaillée de la mission; forfaitisation des honoraires sur base du coût de construction APD; pénalités en cas de dépassement des budgets et délais / primes pour économies réalisées).

2015	2016	2017	2018
400	600	700	700

Mesure n° 235
Adaptations contractuelles – application d'une nouvelle formule pour la révision des prix sur des futurs contrats

Allocation de risques vis-à-vis des entreprises de construction.

- Application de la nouvelle formule pour la révision des prix matériaux

2015	2016	2017	2018
700	1'100	1'500	1'600

Mesure n° 236
Réduction des coûts courants pour le parc immobilier moyennant une optimisation de la gestion immobilière

Réduction des coûts courants pour le parc immobilier moyennant une optimisation de la gestion et de l'utilisation immobilière par tous les acteurs étatiques concernés.

- Réduction des surfaces louées par l'Etat (à moyen / long terme)
- Amélioration de l'utilisation des surfaces disponibles
- Optimisation de l'entretien préventif sur base du CAFM (Computer Aided Facility Management) avec plans et inventaires du patrimoine de l'Etat

2015	2016	2017	2018
200	300	300	300

Mesure n° 237
Amélioration du suivi procédural en matière d'investissements indirects

Proposition d'appliquer les mêmes critères d'appréciation aux projets faisant l'objet d'un investissement indirect (secteur communal, domaine du tourisme, du sport…), sans se prononcer au sujet de l'opportunité d'un projet d'infrastructure, ceci faisant partie de la compétence exclusive des responsables politiques.

2015	2016	2017	2018
n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Mesures d’économies

Mesure supplémentaire:
nouveaux processus d’entretiens des routes permettant un recyclage sur place des matériaux issues d’un fraisage. Un projet pilote sera lancé au printemps 2015 entre Michelau et Fléibour permettant une **réduction importante des coûts** et un gain non-négligeable de temps pour la durée générale des travaux.

1. Mesures d’économies

2. Objectifs prioritaires des investissements pluriannuels

Fonds des Routes: Mise à 2x3 voies de la A3

	(i)	(iii)	(ii)	sumAnnuel	Invest
Coût global	29,000,000	105,000,000	25,000,000	159,000,000	
Ex. Ant.	2,011,349	0	0	2,011,349	2,011,349
2013	45,645	0	0	45,645	2,056,994
2014	45,000	0	22,500	67,500	2,124,494
2015	4,500,000	45,000	45,000	4,590,000	6,714,494
2016	6,300,000	45,000	45,000	6,390,000	13,104,494
2017	6,300,000	90,000	5,400,000	11,790,000	24,894,494
2018	6,300,000	90,000	9,000,000	15,390,000	40,284,494
Ex. Ult.	3,498,006	104,730,000	10,487,500	118,715,506	159,000,000

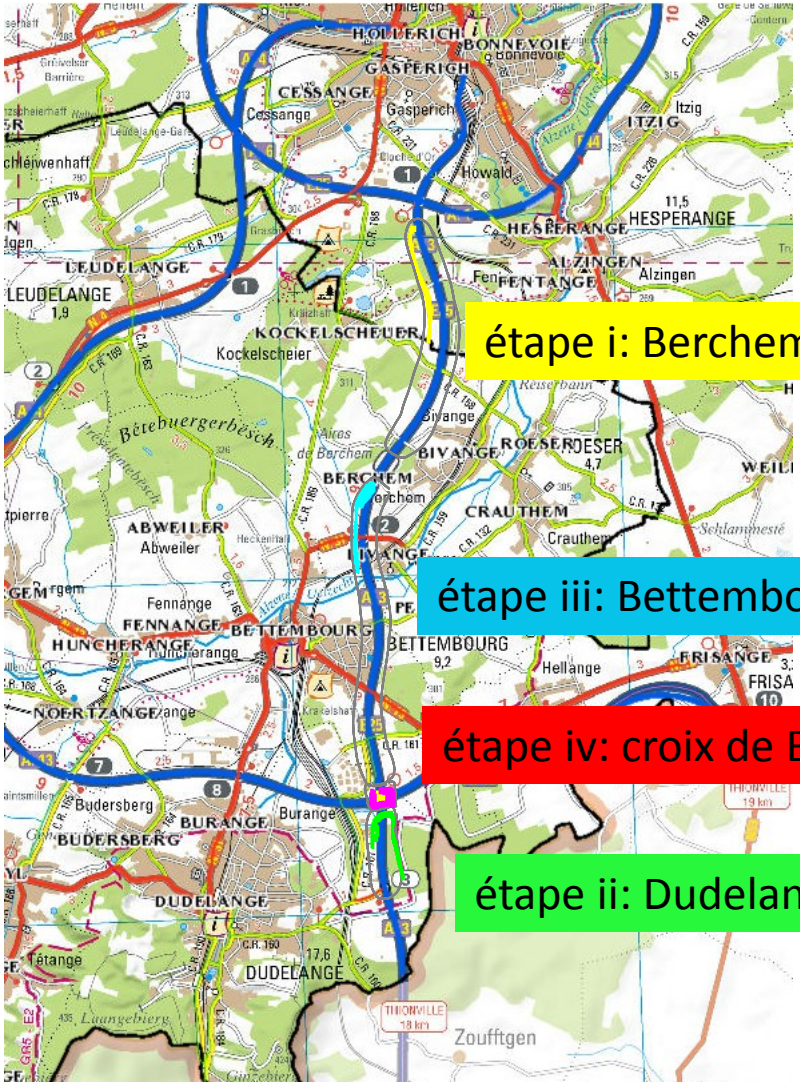

Fonds des Routes: Liaison Micheville

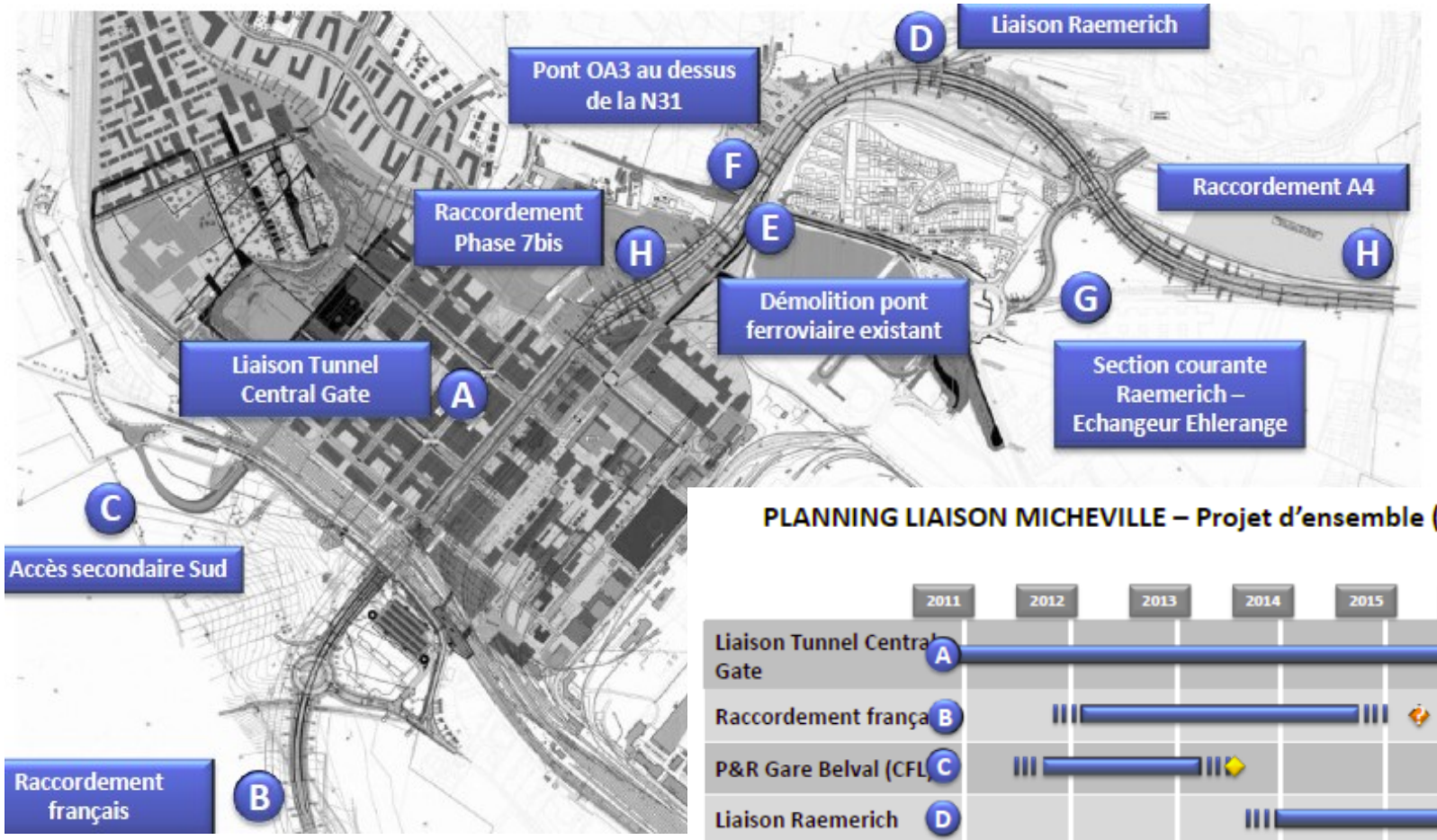

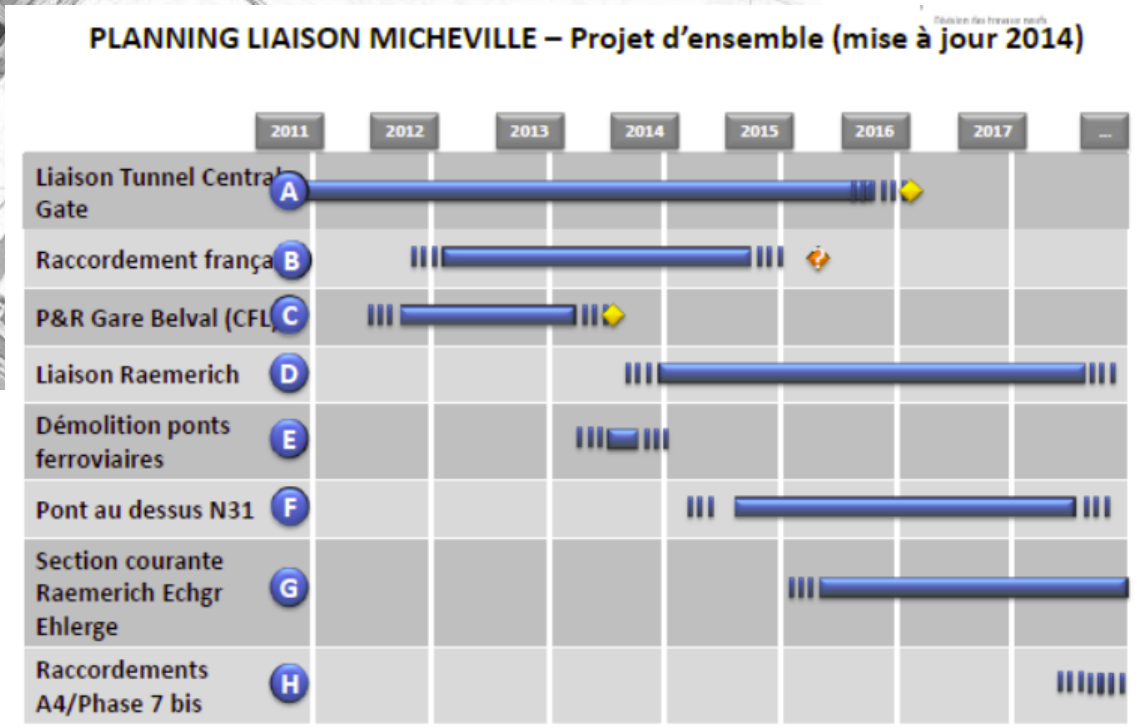

Liaison micheville	[Eur]	
Coût global	354,119,203	invest
Ex. Ant.	136,570,357	136,570,357
2013	28,932,456	165,502,813
2014	29,449,003	194,951,816
2015	40,980,000	235,931,816
2016	40,927,314	276,859,130
2017	33,250,000	310,109,130
2018	28,700,000	338,809,130
Ex. Ult.	15,310,073	354,119,203

Fonds des Routes: Couloir pour bus A4: Leudelange-Pontpierre

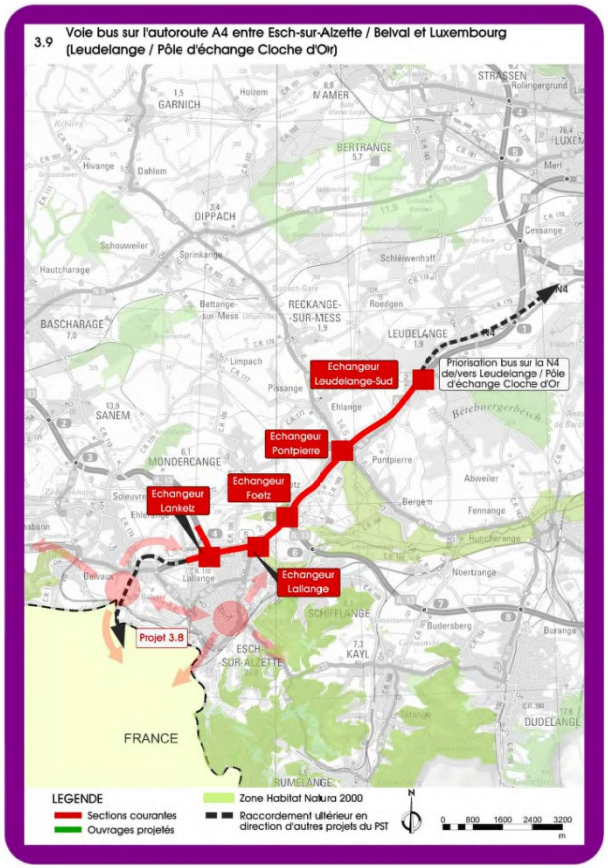

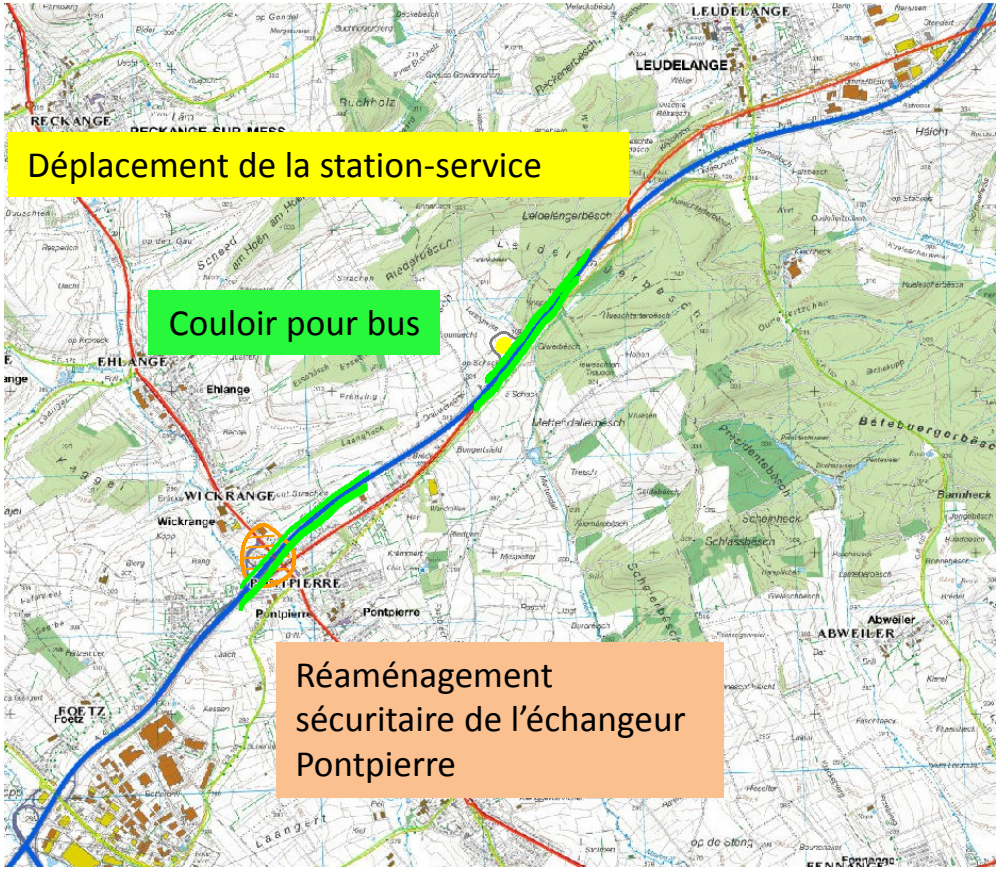

Le couloir-bus sur la A4 entre Esch-Belval et Luxembourg sera réalisé par étapes, au fur et à mesure des réaménagements sécuritaires des échangeurs. Le tronçon Leudelange-Pontpierre sera réalisé dans le cadre des travaux relatifs à l'échangeur Pontpierre. Les coûts de l'ordre de 4'000'000 EUR (Leudelange-Sud/Pontpierre) font parti des différents projets d'ensemble.

Fonds des Routes: Nouvelle N3

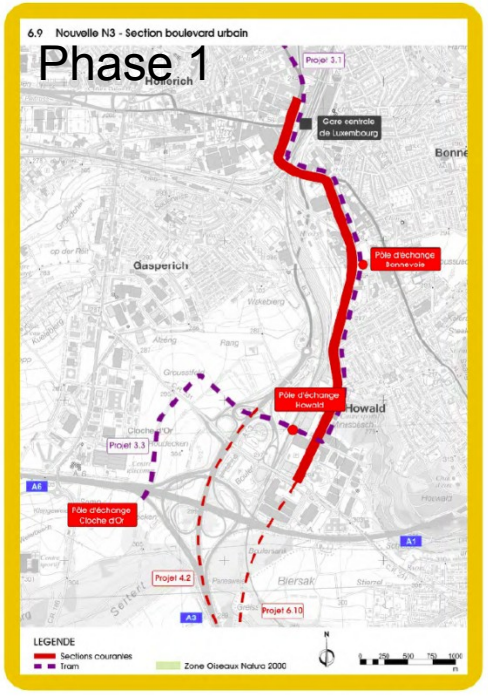

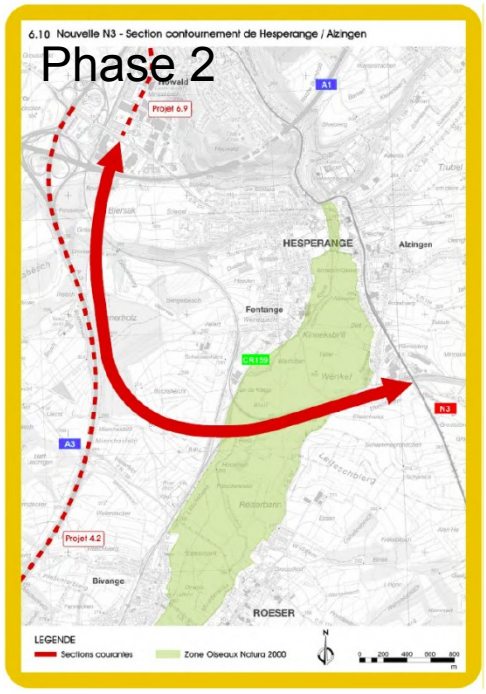

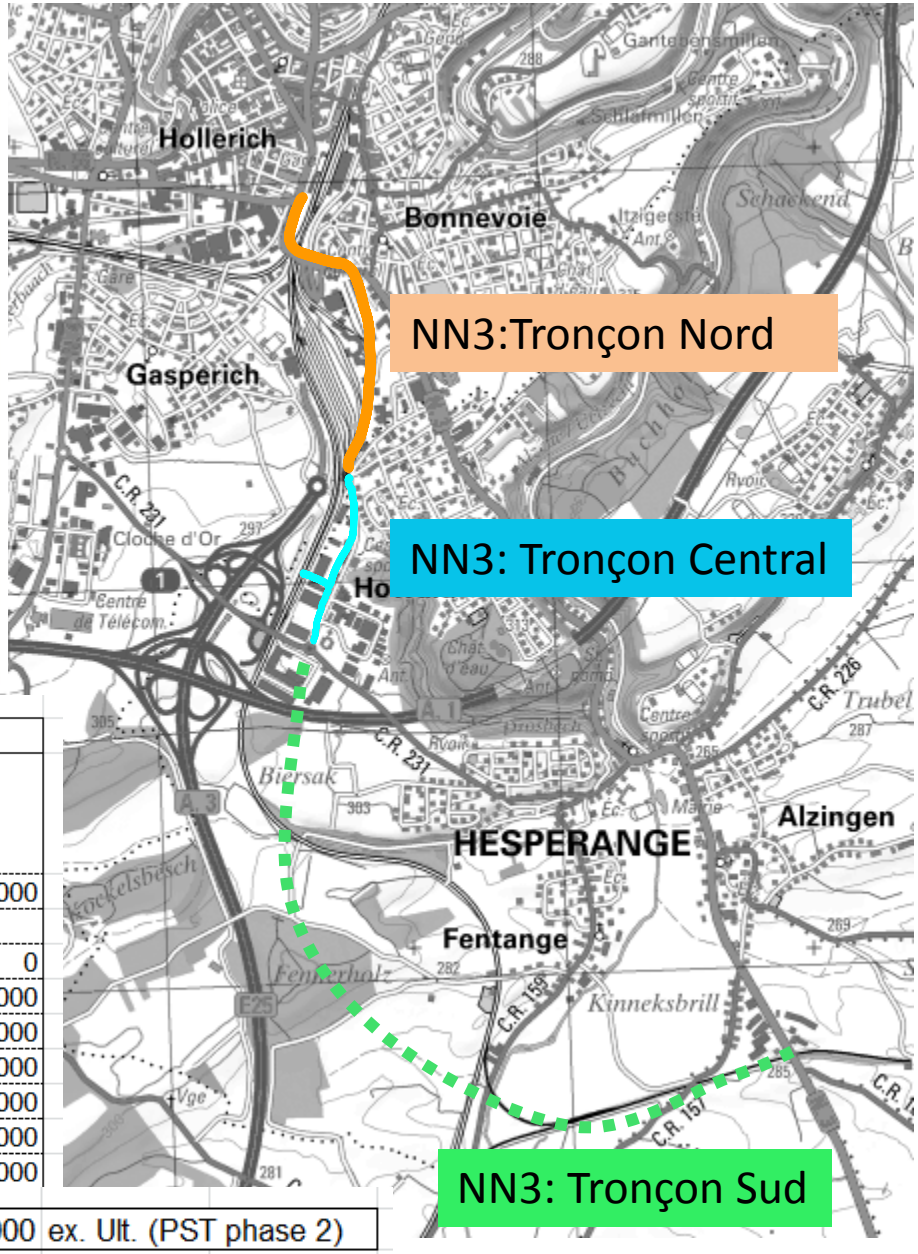

Nouvelle n3	Tronçons Nord/Central	Adaptation voirie/tram pont Buchler	SommeAnnuelle	invest
Coût global	60,000,000	14,000,000	74,000,000	74,000,000
Ex. Ant.	0	0	0	
2013	0	0	0	0
2014	45,000	45,000	90,000	90,000
2015	45,000	90,000	135,000	225,000
2016	45,000	3,600,000	3,645,000	3,870,000
2017	9,000,000	6,300,000	15,300,000	19,170,000
2018	15,000,000	3,000,000	18,000,000	37,170,000
Ex. Ult.	35,865,000	965,000	36,830,000	74,000,000

Nouvelle n3-tronçon Sud / cont. Hespérange-Alzingen	60,000,000	ex. Ult. (PST phase 2)

Fonds des Routes: Route du Nord

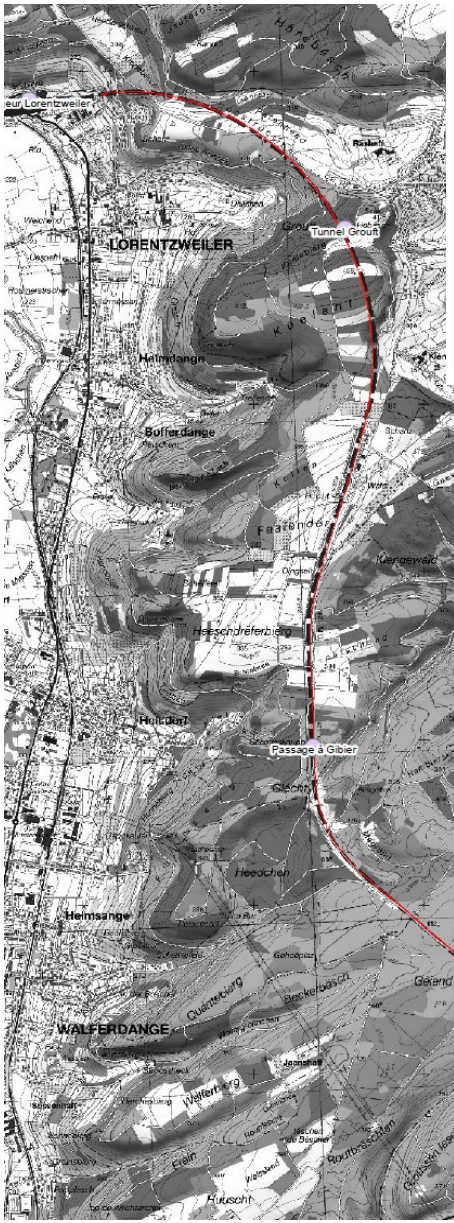

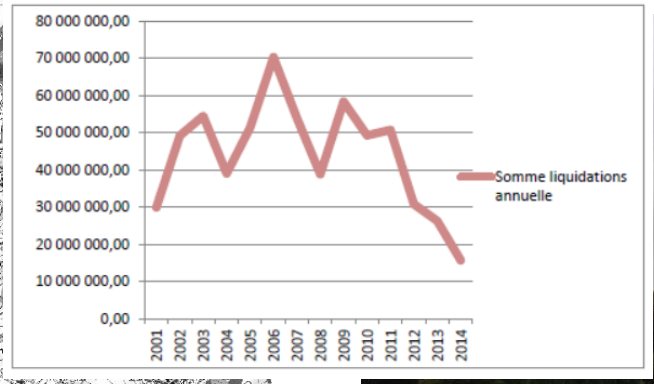

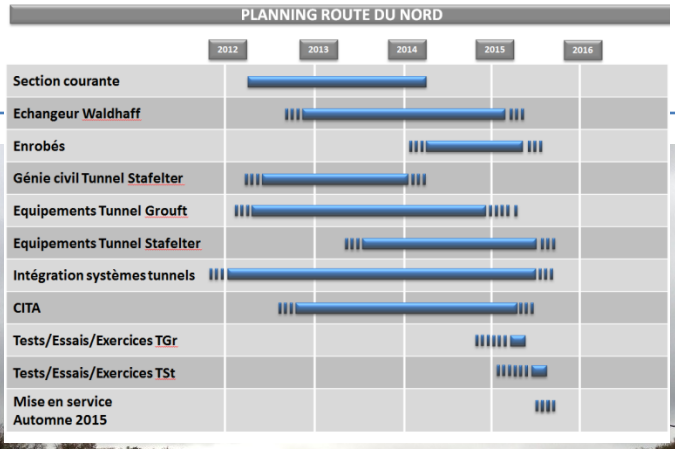

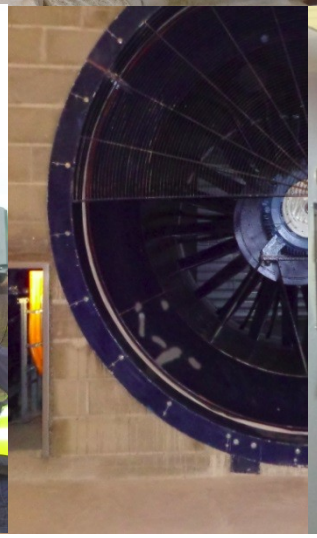

Fonds des Routes: Echangeur de Hellange et suppression bypass

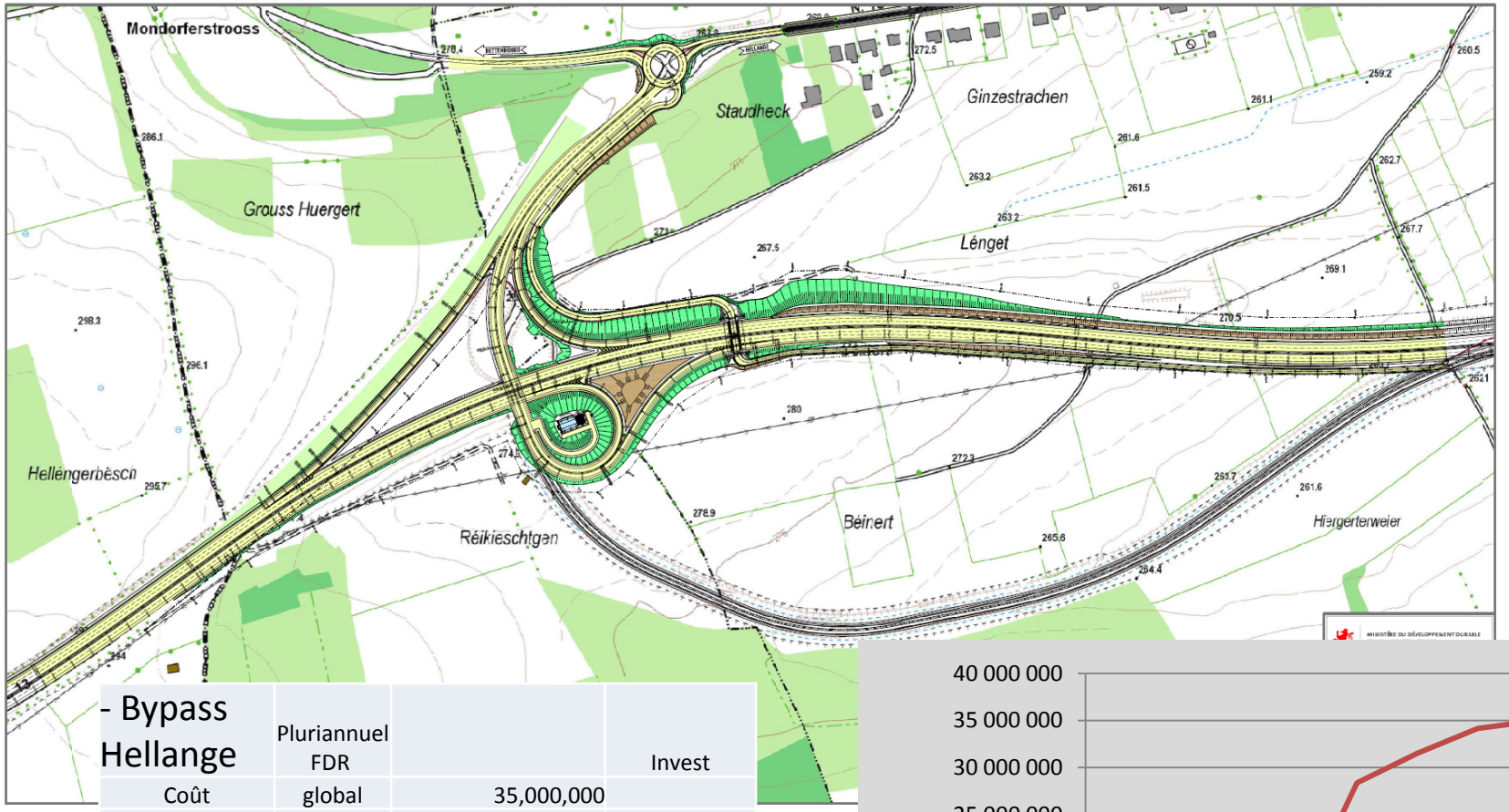

- Bypass Hellange	Pluriannuel FDR		Invest
Coût	global	35,000,000	
Exerc.	antér.	334,895	334,895
	2013	127,286	462,181
	2014	900,000	1,362,181
	2015	13,500,000	14,862,181
	2016	13,500,000	28,362,181
	2017	3,150,000	31,512,181
	2018	2,637,819	34,150,000
Exerc.	ultér.	850,000	35,000,000

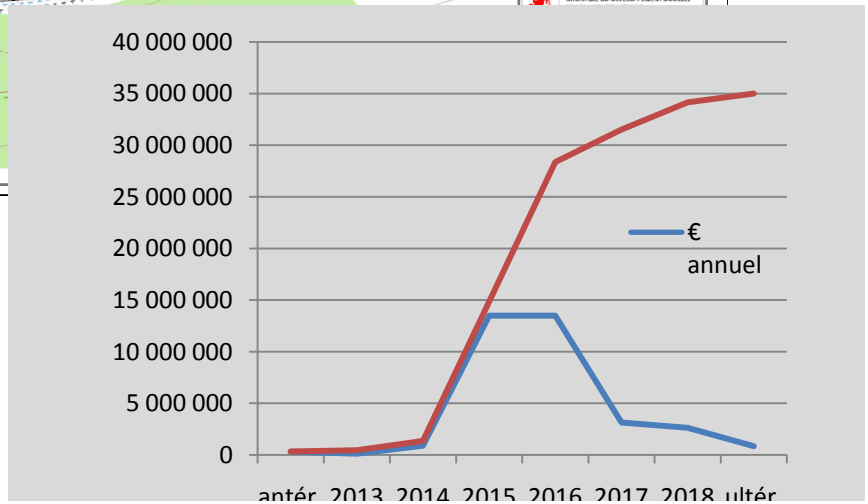

Fonds des Routes: Echangeur de Burange

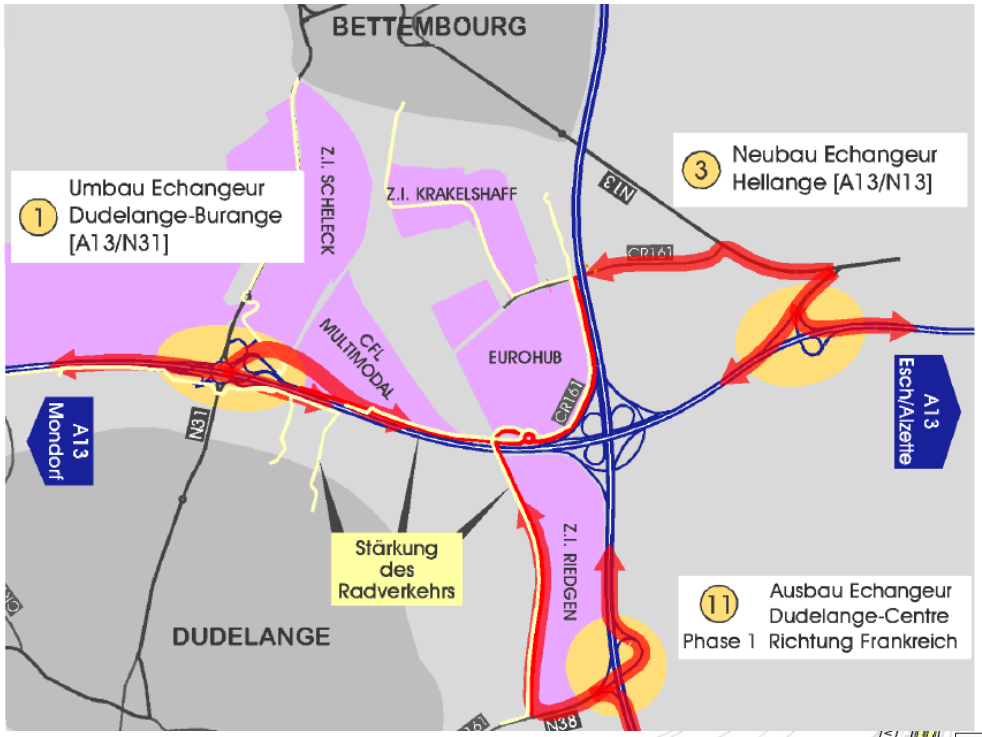

Echangeur de Burange		
Coût global	Sum: 36,500,000	Invest
Ex. Ant.	1,629,150	1,629,150
2013	727,006	2,356,156
2014	3,000,000	5,356,156
2015	5,850,000	11,206,156
2016	5,850,000	17,056,156
2017	5,850,000	22,906,156
2018	5,850,000	28,756,156
Ex. Ult.	7,743,844	36,500,000

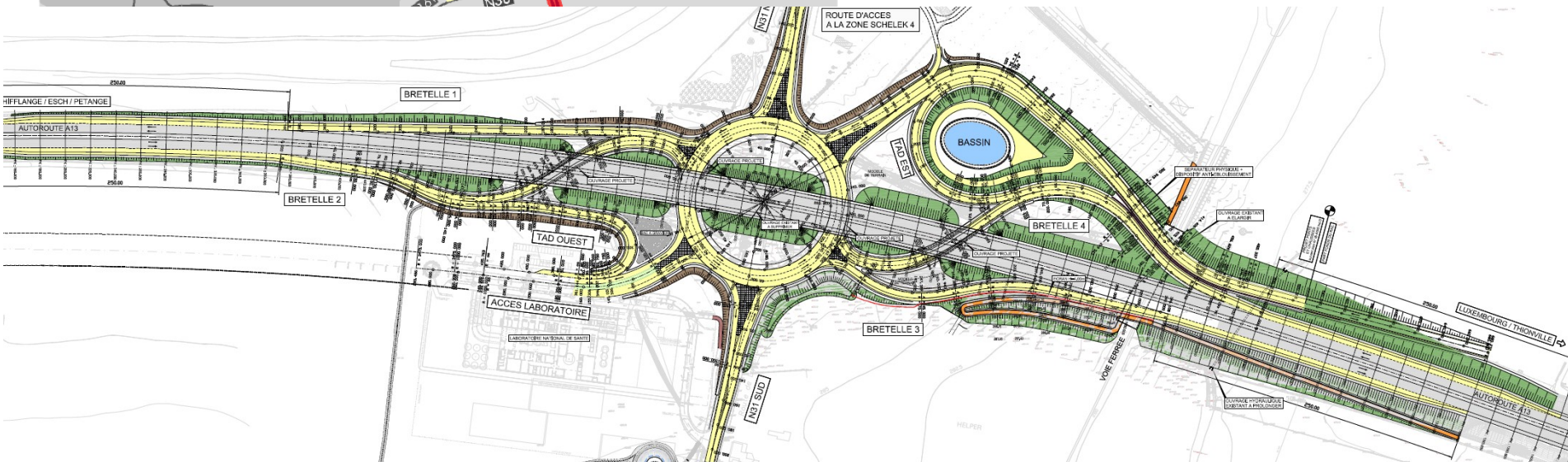

Fonds des Routes: Pôle multimodal Ettelbruck

Fonds du Rail :	115'000'000,- € TVAC
Fonds des Routes :	45'000'000,- € TVAC
Total :	**160'000'000,- € TVAC**

Fonds des Routes: Infrastructures aéroportuaires

		Budget 2014	Projet 2015	Prévis. 2016	Prévis. 2017	Prévis. 2018
51.2.73.065	Loi du 14 juillet relative à la revalorisation du site de Hoehenhof	1,650	12,600	11,500	8,050	8,000
51.2.73.067	Aéroport de Luxembourg: travaux d'entretien	11,000	21,000	37,500	40,000	28,000

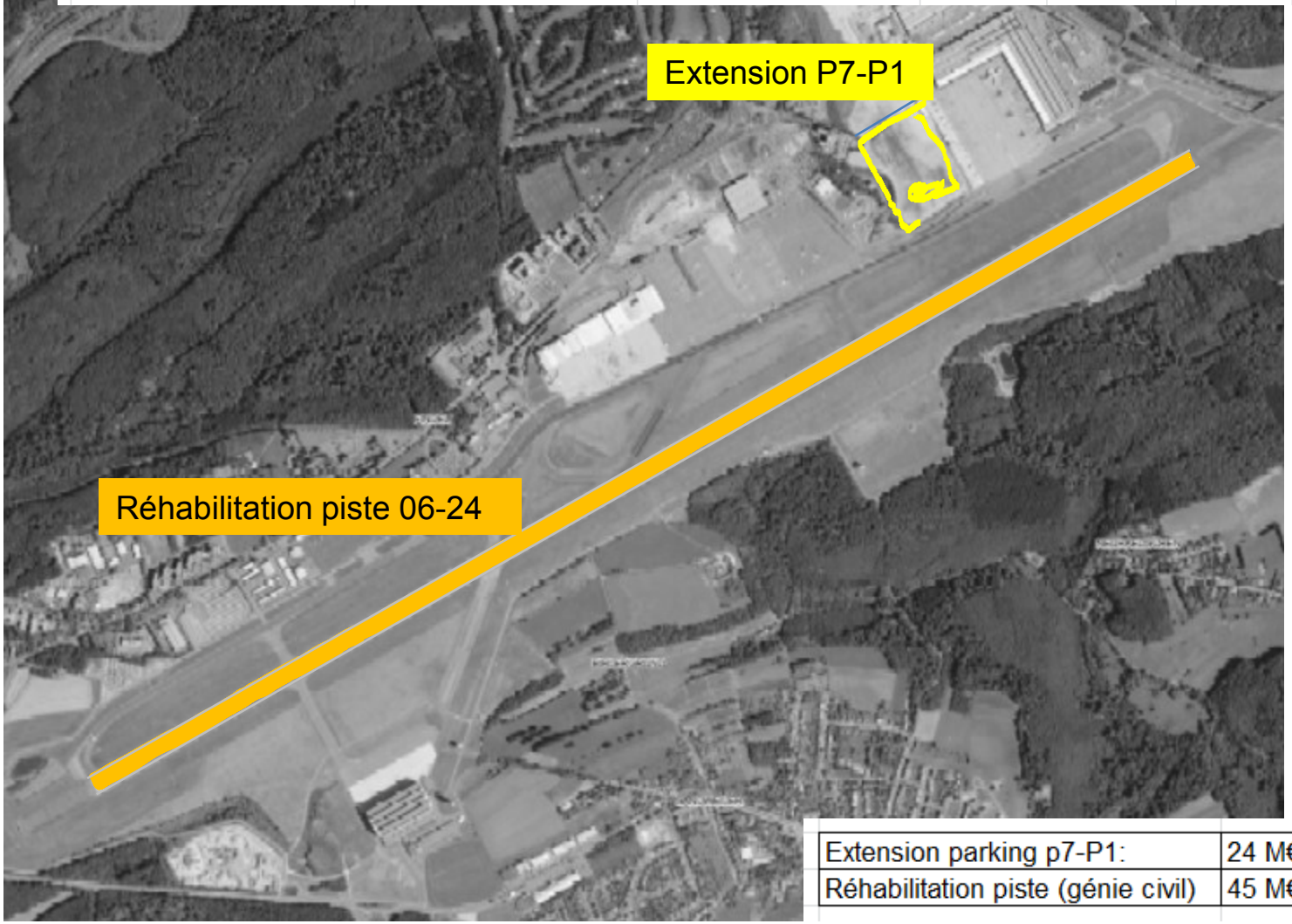

Extension parking p7-P1:	24 M€ (loi Hoehenhof)
Réhabilitation piste (génie civil)	45 M€

Infrastructures scolaires

Chantier

- Lycée à Clervaux
- Lycée technique pour professions de santé à Ettelbruck

Loi

- Lycée à Differdange

Etudes

- Lycée technique du Centre (sports et réfectoire)
- Lycée technique pour professions de santé à Luxembourg
- Lycée Michel Rodange à Luxembourg (rénovation)
- Lycée classique à Diekirch – annexe Mersch (rénovation)
- Lycée Michel Lucius à Luxembourg (bloc 3000)
- CNFPC Centre à Bonnevoie
- Lycée technique à Bonnevoie (nouveau bâtiment)

Lycée à Differdange
(Dépôt du projet de loi fin 2014)

Capacité

800 élèves

Surface

17’500 m^2

Volume

105’000 m^3

Programme

31 salles de classe

8 salles spéciales

2 ateliers

Infrastructures sportives

Structures d’accueil

Administration

Coût

69,8 millions EUR

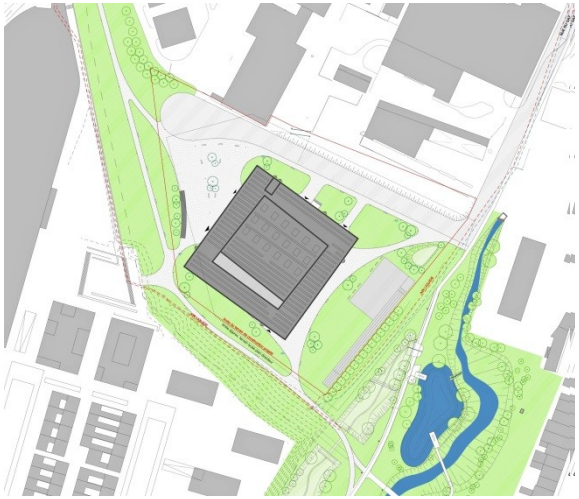

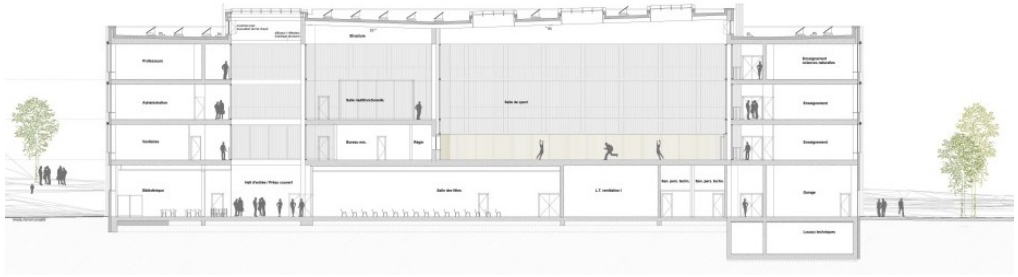

Lycée à Clervaux
(Début des travaux printemps 2015)

Capacité

800 élèves

Surface

18’650 m^2

Volume

108’360 m^3

Programme

26 salles de classe

6 salles spéciales

6 ateliers

Infrastructures sportives

Structures d’accueil

Administration

Coût

79,4 millions EUR

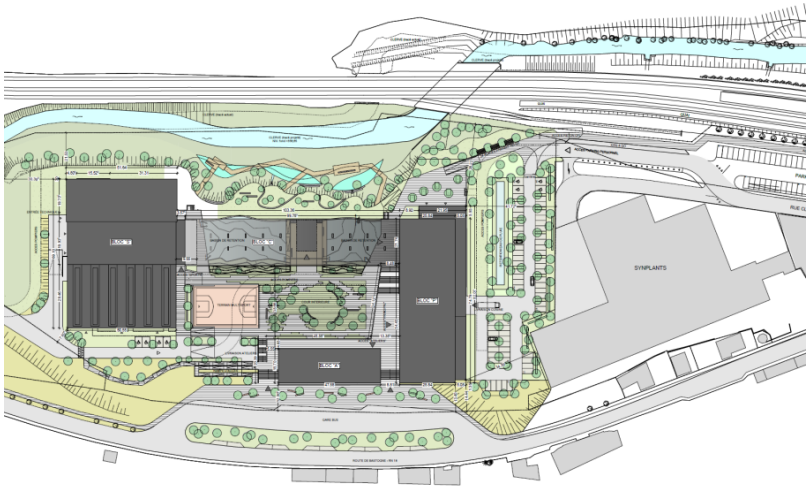

Lycée technique pour professions de santé à Ettelbruck
(Durée des travaux automne 2015)

Capacité

430 élèves

Surface

8’400 m^2

Volume

36’200 m^3

Programme

16 salles de classe

10 salles spéciales (enseignement clinique et sciences)

Administration

Coût

30 millions EUR

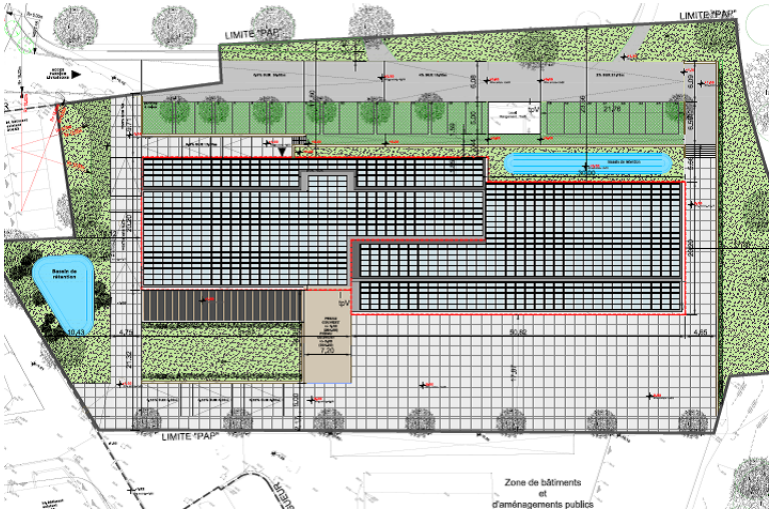

Priorités

Infrastructures administratives

- Bibliothèque Nationale Bricherhaff
- Dépôt des Ponts et Chaussées à Mersch
- Laboratoire pour l'ASTA à Diekirch
- Hémicycle Kirchberg (mise à niveau)
- Caserne Herrenberg :
  - Rénovation 4 pavillons
  - Hall de stationnement
  - Simulateur de conduite

Infrastructures sanitaires et sociaux

- Infrastructures d'accueil pour enfants et jeunes à Pétange
- Kräizbierg Dudelange (mise en conformité)
- CIPA Sud (Bascharage)
- Centre pour réfugiés Heliar à Weilerbach (rénovation et assainissement)

Assainissement énergétique

Application de la stratégie d'assainissement énergétique

- Priorité aux bâtiments à vocation éducative
- Grand potentiel en matière d'assainissement
- Catalogue d'interventions :
  - Assainissement léger
  - Assainissement lourd
  - Sensibilisation des utilisateurs
  - Optimisation des installations techniques

Etudes

- Lycée Robert Schuman à Luxembourg
- Lycée des garçons à Luxembourg (hall sportif)
- Université de Luxembourg à Luxembourg-Limpertsberg
- Lycée Michel Lucius (bloc 4000)
- Lycée technique du Centre à Luxembourg
- Campus à Walferdange

Evolution des crédits budgétaires, fonds spéciaux et établissements publics du Département des Travaux publics, selon budget 2015

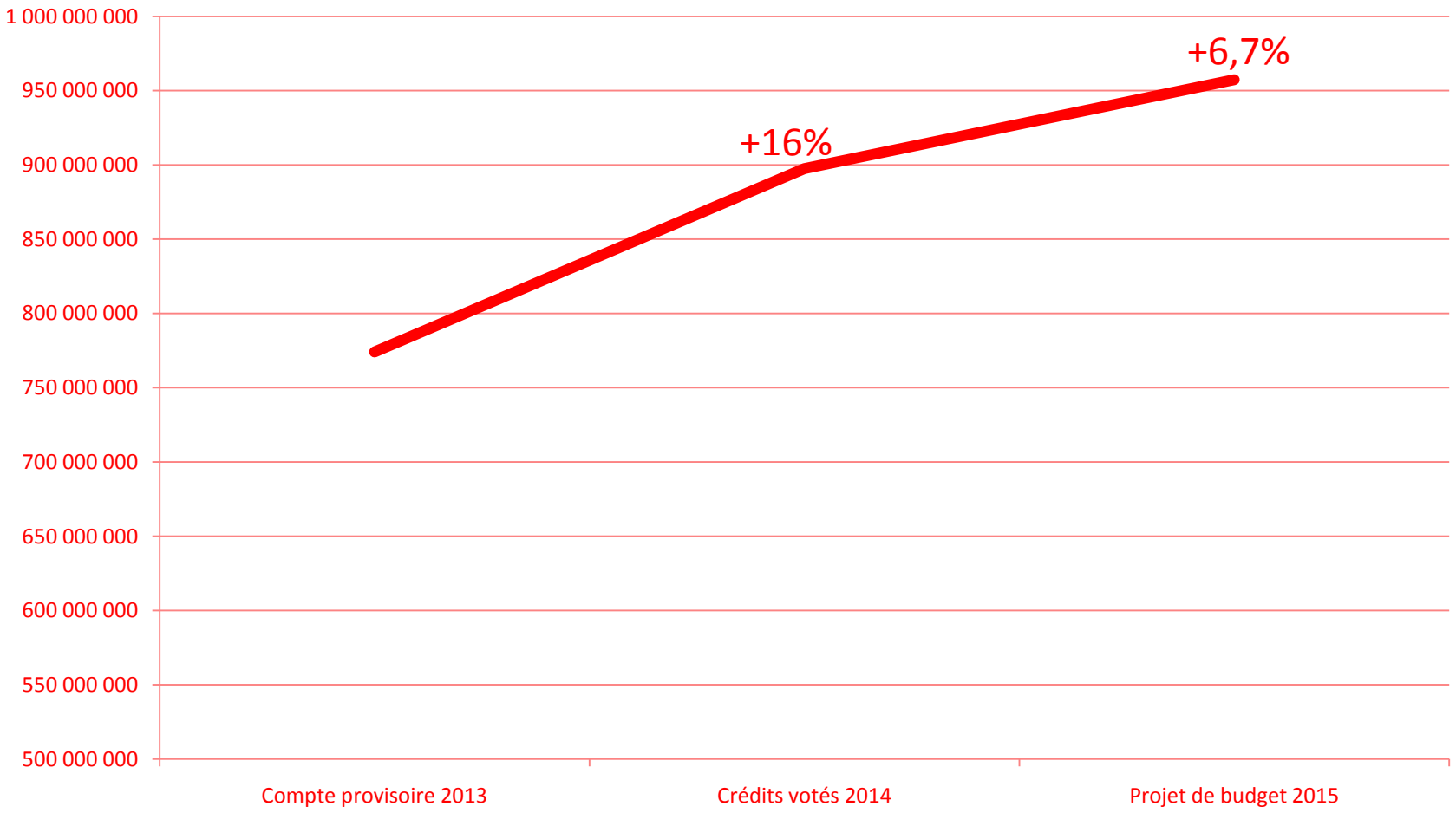

Budget Nouvelle Génération

Objectifs prioritaires des investissements pluriannuels et mesures d'économies

23 octobre 2014

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département des travaux publics